



LES BIOLOGISTES MEDICAUX MOBILISES ET UNIS POUR DEFENDRE L'AVENIR DE LA BIOLOGIE MEDICALE, AU SERVICE DES PATIENTS !

96% DES BIOLOGISTES MEDICAUX ONT FERME LEURS PORTES ENTRE VENDREDI 20 SEPTEMBRE ET LUNDI 23 SEPTEMBRE INCLUS

“Suite à l'appel des organisations syndicales représentatives de la profession, sur les 4 300 sites de biologie médicale en ville, moins de 200 sites sont restés ouverts ” a indiqué le Mouvement Intersyndical de la biologie médicale (composé de SDBIO, BIOMED, SNMB, SLBC).

Cette mobilisation inédite témoigne des inquiétudes et de la colère forte de l'ensemble des biologistes médicaux, **suite à la décision unilatérale et brutale de l'Assurance maladie (CNAM)** de réduire drastiquement la cotation des actes de biologie médicale au mépris des impacts pour le patient.

La détermination de la profession est profonde. *“Nous appelons à un échange avec l'Assurance maladie basé sur des chiffres fiables et transparents pour protéger nos patients d'une biologie low cost”* affirme le Mouvement Intersyndical. *“Nous serons contraints de reprendre des actions fortes si le dialogue est impossible”.*

La mesure de la CNAM engendrera des conséquences à très court terme sur la qualité de la biologie médicale en ville et à l'hôpital, et sur la prise en charge des Français, alors que la situation du secteur de santé est déjà fortement dégradée et que 70% des diagnostics médicaux s'appuient sur les examens biologiques :

- Disparition de nombreux laboratoires d'urgence et de proximité, particulièrement dans les zones rurales, déjà touchées par les difficultés d'accès aux soins,
- Dégradation de la qualité de service apporté au patient,
- Fermeture de sites de proximité prenant en charge les urgences,
- Réduction des jours et horaires d'ouverture,
- A l'hôpital, engorgement des urgences biologiques et saturation des prélèvements,
- Difficulté à assurer correctement le suivi de certains patients, notamment pour les maladies chroniques,
- Incapacité à contribuer aux ambitions des pouvoirs publics en matière de prévention,
- Aggravation de la pénurie de soins, déjà constatée par les Français.

“Nous nous posons des questions sur les procédés de l'Assurance maladie, dont les objectifs ne sont pas clairs” ajoutent les syndicats. La CNAM a pris cette décision sans concertation, au motif que la croissance annuelle du nombre d'examen de biologie est supérieure aux estimations ayant servi de base à la définition de l'enveloppe allouée à la biologie. Cette estimation avait pourtant été confirmée par l'Assurance maladie elle-même à 2.5% lors d'une réunion en juin 2023, et c'est cette estimation qui a abouti à un accord. *“Nous avons constaté par la suite que cette augmentation était d'environ 6%, et non de 2,5%; sans savoir si ces chiffres étaient connus ou non de la CNAM au moment de la signature de l'accord.”* Cette explosion inédite des volumes d'examen a pourtant débuté en janvier 2023, soit 5 mois avant



l'estimation erronée donnée par la CNAM. Elle reste inexplicquée par la CNAM, malgré les demandes répétées d'explications de la profession...

Les syndicats alertent sur le fait qu'avant la fin de l'année 2024, dès lors que l'enveloppe budgétaire dédiée à la biologie médicale sera consommée, le coût de tout examen de biologie médicale qui sera réalisé devra être rétrocédé intégralement par les laboratoires à l'Assurance Maladie avec, en "prime", le coût supplémentaire lié aux frais de réalisation de ces examens. **Les laboratoires n'auront alors d'autre choix que de fermer leur porte ("shutdown") et ce, jusqu'à la fin de l'année .**

"Nous regrettons cet état de fait, qui donne un avant-goût de la biologie de demain, mais l'absence de réaction des autorités de santé face à nos questionnements ne nous laisse pas d'autres options" précise le Mouvement Intersyndical.

La **profession** rappelle qu'elle **ne demande pas de financement supplémentaire**, elle demande un partage juste et équitable des dépenses liées à l'accroissement des volumes avec l'Assurance maladie, en cohérence avec l'esprit des précédentes négociations. *"Mais nous ne laisserons pas l'Assurance Maladie détruire cette filière médicale indispensable à tous les Français, et considérée comme l'une des plus efficaces au monde"* affirment les syndicats.

Ces actions cesseront dès que l'Assurance Maladie reviendra sur sa décision arbitraire et ouvrira un dialogue constructif pour assurer la soutenabilité de la dépense publique et garantir à la profession les moyens, la stabilité et la visibilité suffisante pour continuer de proposer aux patients une offre de qualité sur l'ensemble du territoire.

Dr Jean-Claude AZOULAY – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) - azoulayjc@aol.com - 06 60 99 42 28

Dr Lionel BARRAND – Président du Syndicat Les Biologistes Médicaux (Les BIOMED) – president@lesbiomed.fr - 06 67 20 81 88

Dr François BLANCHECOTTE – Président du Syndicat des Biologistes (SDBIO) - president@sdbio.eu - 06 08 89 61 02

Dr Thierry BOUCHET – Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique (SLBC) - t.bouchet@noos.fr - 06 33 56 03 94